

## UN DÉCRET EST VENU LES RÉORGANISER EN NOVEMBRE 2013

## Aïssa discourt sur la nouvelle architecture des mosquées en Algérie

**Le réseau national des mosquées est structuré de manière pyramidale selon Mohamed Aïssa qui note que la Grande Mosquée d'Alger en construction est le sommet de cette pyramide qui coiffe des mosquées pôles, qui chapeautent à leur tour les mosquées de quartier.**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a rappelé avant-hier à l'Assemblée populaire nationale (APN) que la Grande Mosquée d'Alger en construction coiffera le réseau national des mosquées. Ce rôle de leadership réservé à cette structure lui a été assigné par le décret de novembre 2013 portant statuts des mosquées, qui est venu réorganiser les mosquées en Algérie et réglementer leur construction.

Le décret, qui soumet la construction des mosquées à un cahier de charges déterminant les attributs de qualité architecturale ainsi que les différentes normes de construction, donne ainsi à la Grande Mosquée d'Alger un caractère national.

En effet, Mohamed Aïssa, qui répondait à une question orale d'un député au sujet de l'architecture des mosquées en Algérie, a énuméré les différentes catégories de mosquées : «Le décret avait instauré un schéma

organisant le réseau des mosquées en les classant sous forme pyramidale où la Grande Mosquée d'Alger vient en première position, suivie des mosquées pôles des mosquées nationales qui supervisent les mosquées de quartier». Il a ajouté : «L'octroi des autorisations prendrait en considération les spécificités culturelles de la société en général et les spécificités culturelles de chaque région en particulier ainsi que la densité démographique.» Et de conclure : «La construction des mosquées s'effectue actuellement sur une base fonctionnelle et obéit aux normes des plans architecturaux et du style architectural mauresque.»

L. H. et APS



Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs.

Photo : NewPress

## SANTÉ

## Priorité aux médicaments et à l'informatisation

**Après celle d'Alger qui avait réuni les gestionnaires et praticiens de différentes wilayas du Centre, une rencontre régionale d'évaluation similaire des régions de l'est et du sud-est du pays a été organisée à Annaba jeudi dernier.**

Présidée par Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, accompagné d'une forte délégation comprenant ses proches collaborateurs, cette rencontre a permis aux participants d'aborder les différentes questions en relation avec le développement et l'amélioration des actes de soins. Elles sont toutes en relation avec la nouvelle loi sanitaire appelée à être mise en application dans les prochains mois. C'est du moins ce qu'a annoncé à plusieurs reprises le ministre. Il s'est également exprimé sur les six points de satisfaction enregistrés par son secteur dont la disponibilité pharmaceutique, celle des accélérateurs dont le nombre devrait atteindre les 40 à court terme et la hausse de la production nationale du médicament au profit des malades.

De 58% actuellement, la production des médicaments devrait atteindre les 70% fin 2017. Sans être un atelier avec au bout des recommandations, la rencontre de Annaba est à même de permettre au ministère d'évaluer les acquis enregistrés et les difficultés à surmonter. Ainsi, il a été beaucoup question de l'expansion et de la consolidation des structures à travers l'enrôlement de nouvelles dispositions de santé, mais aussi la rénovation et la réhabilitation de ces mêmes structures et leur dotation en équipements de soins, matériel médical et autres. Il a été également question de formation des effectifs dans un domaine médical, paramédical et administratif en termes de ressources humaines.

Au fil de ses interventions qui suivaient le niveau de maîtrise de la gestion de la santé dans une wilaya, le ministre exprimait sa ferme volonté d'humaniser les

hôpitaux, polycliniques et autres établissements ainsi que les urgences. Informatiser, rendre les médicaments davantage disponibles, généraliser les opérations de jumelage entre les hôpitaux et les cliniques, externaliser les consultations, renforcer les soins à domicile, la contractualisation et le recours aux compétences nationales établies à l'étranger ont été au centre des préoccupations du premier responsable du secteur.

Le ministre a souligné à plusieurs reprises que la politique nationale de santé ne fait pas de distinction entre secteur public et secteur privé. Ont aussi été abordés le Plan national de lutte contre le cancer, la transplantation et le don d'organes. «Nous avons réussi un important nombre de greffes de reins, de la cornée, de la moelle épinière... Nous avons renforcé la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le cancer et la transplanta-



Médicaments, informatisation et humanisation, les priorités de Boudiaf.

tion. En ce qui concerne le don d'organes, nous envisageons de lancer une vaste opération de sensibilisation pour augmenter ce type de dons», a indiqué le ministre.

Réagissant à ce qui est convenu d'appeler l'affaire «Paracétamol», Abdelmalek Boudiaf a tenu à préciser que tout médicament est soumis à un contrôle strict avant d'être autorisé à la commercialisation dans le pays. Il s'agissait d'une cabale intervenant à la veille de la ren-

contre des hommes d'affaires de divers pays d'Afrique à Alger.

L'Algérie, étant classée dans le lot de tête, a été retenue au titre d'Agence africaine du médicament. Cette nouvelle structure a été reconnue par l'OMS. Le ministre s'est par la suite attardé sur les nombreux acquis enregistrés par le secteur tels que la préservation de la gratuité des soins, l'universalité et l'égalité d'accès aux soins, la solidarité, l'équité et la continuité du service public de santé, sur lesquels, a-t-il affirmé,

insiste le président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Le premier responsable de la santé n'a pas omis d'évoquer également la décentralisation, l'intersectorialité, l'évaluation et le contrôle. «C'est un vol qualifié. Les auteurs seront poursuivis pour ce délit», a-t-il dénoncé à propos des praticiens et techniciens de la santé qui, inscrits au titre des structures de santé publique, abandonnent leur poste pour proposer leur compétence à des privés. A cet effet, il a ordonné à ses proches collaborateurs de prendre toutes les dispositions utiles pour que des enquêtes imprévues soient effectuées et en cas de faute, mettre en application la réglementation.

Il a cité à ce propos les mesures réglementaires prises par le directeur de la santé de la wilaya de Tipasa et qui ont donné des résultats probants. «Nous ne retenons personne», a affirmé le ministre avant de revenir une fois de plus sur les priorités que son secteur s'assigne, à savoir : médicaments, informatisation et humanisation.

A. Bouacha

## TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INTERNET

## Œuvrer pour un système de gouvernance mondiale du cyberspace

**Les participants à la troisième conférence mondiale de l'internet, organisée à Wuzhen en Chine, ont plaidé pour «un système de gouvernance mondiale du cyberspace».**

**Nawal Boukir - Alger (Alger)** - La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda-Imane Feraoun, y a appelé à un développement de l'internet fondé sur un mode de gouvernance «multilatéral et transparent», a rapporté jeudi le ministère dans un communiqué.

Selon les déclarations de H. Feraoun «la gouvernance de l'internet doit être fondée sur le principe de garantir l'accès au réseau pour tous pour garantir une justice sociale dans ce domaine».

Parallèlement, le président de la République de Chine, Xi Jinping, a appelé à «renforcer la coopération internationale pour ce qui est de la gouvernance du cyberspace. «Celle-ci doit être rationnelle et équitable considérant les enjeux actuels sans frontières du cyberspace». En ajoutant que «la Chine est disposée dès maintenant à coopérer avec la communauté internationale dans ce sens».

Par ailleurs, les responsables d'organisations internationales, des personnalités importantes de l'industrie de l'internet, des célébrités du web et des universitaires présents à cette conférence, débattent, entre autres, des sujets liés aux différents aspects de l'internet, à savoir la gouvernance du cyberspace, la coopération internationale en la matière, le développement

des services et applications en ligne et l'innovation dans les TIC.

«L'innovation comme locomotive du développement de l'internet pour le bien-être de tous» a été la devise de ce colloque. C'est pourquoi la conférence a également porté sur une exposition regroupant près de 300 entreprises leaders dans le secteur de l'internet. Ceci afin de permettre aux participants et aux visiteurs de découvrir un grand nombre de réalisations technologiques et de les investir dans leurs recherches ou productions.

Ces nouveautés couvrent notamment les technologies de pointe et les produits du cyberspace qui ont pour objet de démonter les potentialités d'internet et les différentes innovations qui pourront les valoriser davantage.

N. B.